



Liste de présidents depuis 1998

1998-2000 | Jamil Mahuad  
 2000-2003 | Gustavo Noboa  
 2003-2005 | Lucio Gutiérrez  
 2005-2007 | Alfredo Palacio  
**2007- | Rafael Correa**  
 (réélu en 2010 puis en 2013)



## DONNÉES GÉNÉRALES

L'Équateur est « un Etat constitutionnel de droits et justice, social, démocratique, souverain, indépendant, interculturel, plurinational et laïc » (Constitution de 2008), qui fonctionne de manière décentralisée et républicaine. La Constitution en vigueur est celle de 2008, approuvée par Référendum, sous le premier mandat de Rafael Correa. Depuis le retour à la démocratie en 1979, il s'agit de la troisième Constitution.

Le territoire est divisé en 24 provinces et 221 cantons. Deux provinces ont été créées en 2009 (Santa Elena et Santo Domingo) par référendum local.

Le suffrage est obligatoire et le vote blanc est reconnu. Le suffrage universel a été instauré en 1861 mais les femmes n'ont pas obtenu le droit de vote avant 1929 et les analphabètes en 1979.



## ÉLECTIONS

### Présidentielles

- Président élu pour 4 ans au scrutin uninominal à deux tours avec majorité absolue sauf si le candidat en tête du premier tour obtient plus de 40% des voix avec au moins 10 points d'avance sur le second. Un candidat n'a besoin que de 26 % des votes au premier tour pour être qualifié pour le second tour. Le président est élu avec un vice président.
- Rémunération : USD 5,917.74

### Législatives

- Le pouvoir législatif est unicamérale en Équateur. L'Assemblée nationale est composée de 137 députés dont 116 provinciaux, 15 nationaux et 6 représentants des équatoriens à l'étranger. Les élus provinciaux sont au nombre de deux par province plus un pour chaque tranche de 200.000 habitants. Ils sont élus au suffrage plurinominal : les électeurs peuvent voter par liste ou répartir leur vote entre plusieurs candidats. La nouvelle Constitution (2008) a rétabli l'élection de députés à l'échelle de la circonscription nationale, revenant ainsi sur une réforme adoptée en 2002.
- Rémunération: USD 3.800

### Locales

- Les préfets (24) et maires (221) sont élus pour quatre ans au scrutin majoritaire. Les conseillers provinciaux « consejeros » (91) et conseillers municipaux « concejales » (689) sont également élus pour quatre ans mais le mode de scrutin est « plurinominal » comme pour les élections législatives. Les cantons sont subdivisés en *parroquias* afin d'élire des chefs de comités locaux.



## OFFRE ÉLECTORALE

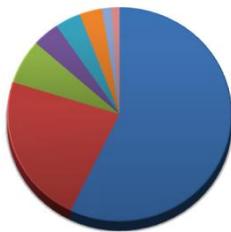
### Principaux partis politiques et mouvements politiques nationaux :

- M-PAIS - Movimiento PAIS (créé en 2006, au pouvoir)
- PSP-Partido Sociedad Patriótica/21 de Enero (créé en 2000)
- PSC-MG - Partido Social Cristiano 1951/Movimiento Cívico Madera de Guerrero (créé en 2009)
- PRIAN - Partido Renovador Institucional Acción Nacional (créé en 1998)
- MPD - Movimiento Popular Democrático (créé en 1978)
- MUPP- Movimiento Unidad Plurinacional Pachakutik (créé en 1995)
- PRE - Partido Roldosista Ecuatoriano (créé en 1982)
- PSFA - Partido Socialista-Frente Amplio (créé en 1926)
- CREO- Movimiento Nacional Creo (créé en 2011)
- Avanza – Parti politique Avanza (créé en 2012)
- Ruptura 25 – Movimiento Ruptura (créé en 2012)

## ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES DEPUIS 1998

Président	Parti	Période	Election
Jamil Mahuad	DP	1998-2000	2 <sup>ème</sup> tour (51,16%)
Gustavo Noboa		2000-2003	Président transitoire après Coup d'Etat
Lucio Gutiérrez	PSP	2003-2005	2 <sup>e</sup> tour (54,79%)
Alfredo Palacio	SP	2005-2007	Président transitoire après Coup d'Etat civil
Rafael Correa	AP	2007-2009 2009-2013 2013-2017	2 <sup>e</sup> tour (56,67%) 1 <sup>er</sup> tour (51,99%) 1 <sup>er</sup> tour (57,17%)

2009: Candidat vainqueur au 1er tour (par Etat)



■ R. Correa ■ G. Lasso ■ L. Gutierrez ■ M. Rodas  
■ A. Noboa ■ A. Acosta ■ N. Wray ■ N. Zavala

## DEMANDE ÉLECTORALE



### Conditions d'accès au vote:

- Le vote est obligatoire pour les personnes lettrées majeures de dix-huit ans. Il est facultatif pour les analphabètes et les plus de soixante-cinq ans.
- Droit de vote facultatif pour les Ecuatoriens résidents à l'étranger et aux militaires en exercice (depuis 2009).
- Droit de vote accordé aux prisonniers dont la condamnation n'a pas été encore promulguée.



## CAMPAGNES ÉLECTORALES

- Le financement des campagnes électorales est régi par le nouveau **Code de la démocratie** approuvée par l'Assemblée nationale le 9 avril 2009 et promulgué dans le supplément du registre officiel le 27 avril 2009. La troisième partie encadre le financement des campagnes électorales ainsi que les règles auxquelles doivent se plier les candidats. Toute campagne est interdite 45 jours avant les élections et les candidats n'ont plus le droit de recourir à des financements privés ni de faire des dons aux personnes pendant la campagne (distribution d'ordinateurs, fauteuils roulants, etc.). Le Conseil national électoral est l'entité responsable du contrôle de la publicité et des frais de campagne. Les candidats doivent avoir un accès équitable aux médias et le financement des campagnes est fixé par prorata relatif au nombre d'inscrits sur le registre électoral correspondant à la circonscription sur laquelle se jouent les élections. Par exemple, pour l'élection présidentielle, le binôme président/vice président peut dépenser 0,15 cents de dollars par citoyen inscrit sur le registre national. Pour les députés provinciaux, préfets et maires, la même somme est accordée par citoyen inscrit à l'échelle cette fois-ci de la province ou du canton. Quant aux candidats aux conseils provinciaux ou cantonaux, ils ont droit de dépenser 60% du budget prévu pour les préfets ou les maires. Le Conseil National Électoral (CNE) s'engage à rembourser les frais de campagnes après reddition de comptes par les organisations politiques dans les trois mois suivants les élections.

- L'Équateur a deux organismes électoraux autonomes : le Conseil National Électoral, responsable de l'administration électorale, concentre toutes les compétences liées à l'organisation des élections ; le Tribunal Contentieux Électoral est quant à lui chargé exclusivement de la justice électorale, en dernière instance.

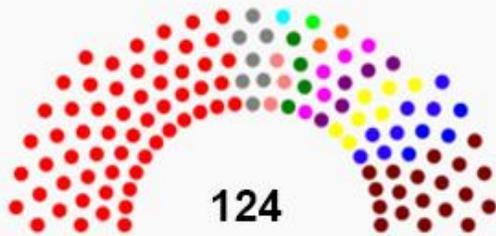
## PRÉFETS ELUS EN 2009

Province	Parti	% De votes
Azuay	MPaís en alliance avec un mouvement politique local	66,64%
Bolívar	Mouvement politique local	40,32%
Cañar	M País	29,26%
Carchi	Parti Izquierda democrática	40,90%
Chimborazo	MUPP/MPAIS	51,13%
Cototaxi	MUPP	46,21%
El Oro	Movimiento Autónomo Regional.	80,31%
Esmeraldas	MPD	48,67%
Galápagos	No se eligió Prefecto.	
Guayas	Proyecto Cívico Guayas.	42,44%
Imbabura	Movimiento País	46,40%
Loja	Movimiento País	37,89

Province	Parti	% de vote
Los Ríos	MPaís	44,75%
Manabí	MPaís en alliance avec un mouvement politique local	46,26%
Morona Santiago	MUPP	35,32%
Napo	PSP	41,84%
Orellana	MUPP	29,50%
Pastaza	Mouvement politique local	42,04%
Pichincha	MPaís	66,05%
Santa Helena	Mouvement politique local	45,63%
Santo Domingo	MPaís.	40,53%
Sucumbios	PSP	26,53%
Tungurahua	M País en alliance avec un mouvement politique local	49,50%
Zamora Chinchpe	Mouvement politique local	44,20%

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES en 2009 et 2013

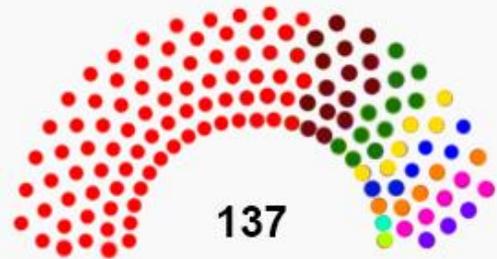
2009



Composition de l'Assemblée par parti politique



2013



Composition de l'Assemblée par parti politique



Source: Elaboration Marie-Esther Lacuisse à partir de la base de données de l'assemblée nationale de l'Equateur